



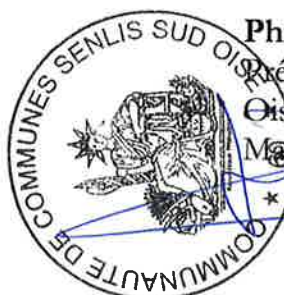
AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira le :
**mardi 13 février 2018 à 20 heures à Chamant,
salle Polyvalente.**

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- 1/ Désignation du secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 30 janvier 2018,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attribution,
- 4/ Définition et vote des attributions de compensation (AC) « provisoires »,
- 5/ Adhésion à l'Entente Oise Aisne,
- 6/ Instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations),
- 7/ Fixation du tarif de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations),
- 8/Désignation des représentants – programme LEADER,
- 9/ Modification du tableau des effectifs : création d'un poste de Responsable Administratif,
- 10/ Délibération instituant les tarifs 2018 de la Halte-Garderie Itinérante,
- 11/ Délibération instituant les tarifs 2018 de vente des composteurs,
- 12/ Délibération instituant les tarifs 2018, afférents à la prise en charges des déchets verts et la définition d'un forfait,
- 13/ Délibération instituant les barème 2018 de redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Initiative (REOMI),
- 14/ Questions diverses,

Fait à Senlis, le 07 FEV. 2018

**Philippe CHARRIER**
Président de la CC Senlis Sud
Oise
Maire de Chamant